

# Mesurer l'intégration des immigrés. Genèse et histoire des enquêtes Girard-Stoetzel, 1945-1953\*

*Angéline Escafré-Dublet, Lionel Kesztenbaum*

PP. 93-112

Les enquêtes publiées par l'Institut national d'études démographiques (Ined) en 1953 et 1954 sous le titre « Français et Immigrés » constituent une des rares sources sur la situation des immigrés dans la France des années 1940-1950 (Girard et Stoetzel 1953, 1954). Lorsque les historiens ont commencé à étudier la question de l'immigration et ont voulu documenter la période de l'immédiat après-guerre, ils s'y sont d'ailleurs souvent référés : certains présentant une analyse critique de la collecte des données réalisée dans le cadre de ces enquêtes (Noiriel 1988 : 32; Hubscher 2003; Martini 2003)<sup>1</sup>; d'autres y puisant les éléments statistiques nécessaires à leur propre étude (Liauzu 1999 : 147; Rygiel 2001). Or, si l'enquête renseigne une période peu étudiée en histoire de l'immigration, elle constitue aussi un témoignage de ce qu'a été l'appréhension des populations immigrées à travers leur construction en tant qu'objet scientifique. La collecte et l'analyse de données sur l'immigration dans « les » enquêtes Girard-Stoetzel – et non « l'enquête », tant elles représentent la compilation d'un ensemble hétérogène de données réunies selon des protocoles variés<sup>2</sup> – est à replacer dans le contexte de l'immédiat après-guerre et de la construction d'une interrogation politique et scientifique sur l'immigration.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le nombre d'étrangers en France est réduit (1,7 million, contre 2,8 en 1931 et 2,7 en 1968) en raison du fort taux de naturalisation des vagues d'immigration arrivées dans les années 1930 et du retour de certains immigrés, notamment polonais. La préoccupation du gouvernement est l'arrivée de bras pour la reconstruction. À cet objectif s'ajoute la faible natalité française, le principal problème du pays selon le démographe et économiste Alfred Sauvy. En 1945, ce dernier obtient la création d'un institut d'études démo-

graphiques (Ined) qu'il conçoit comme un instrument pour influencer les politiques publiques en matière de population (Rosental 2003a). Or, la population algérienne en métropole augmente durant cette période. En effet, la circulation des Algériens vers la France est facilitée depuis que la citoyenneté leur a été attribuée en 1947. Cette situation nouvelle explique qu'un volet de l'enquête de l'Ined sur « Français et Immigrés » leur soit consacré. Cependant l'analyse de la conception des enquêtes montre la spécificité de cette partie, depuis le questionnement scientifique jusqu'à la présentation et l'interprétation des résultats. Traités à part dès la collecte des données parce qu'ils se rattachent au domaine de l'étude des populations coloniales, les Algériens constituent un élément nouveau dans le questionnement sur l'immigration. Leur présence transpose une manière d'étudier les populations dans le contexte colonial (Silverstein 2004). De ce point de vue, les enquêtes Girard-Stoetzel permettent de préciser les modalités et les implications d'un tel « transfert » dans le monde scientifique, question qui a été abordée dans d'autres domaines (*Genèses* 2003 ; Spire 2005 ; *Politix* 2006).

Dans cet article, nous retraçons l'histoire des enquêtes Girard-Stoetzel, le contexte de leur élaboration et les conditions concrètes de leur mise en œuvre pour expliquer pourquoi des enquêtes sur l'adaptation des immigrés, en germe depuis les années 1930, ont été réalisées à ce moment-là et sous cette forme. Nous démontrons que si le projet initial est infléchi à la fois par la volonté d'influencer les politiques publiques et par la conjoncture scientifique internationale, il subit surtout l'influence d'une situation politique particulière avec le développement de la migration des sujets coloniaux vers la métropole. Cette double conjoncture, politique et scientifique, réoriente le questionnement sur l'intégration des étrangers. L'importation des catégories coloniales conduit à construire les immigrés venus des colonies comme différents des Européens. Bien que réalisées dans un contexte de faible présence étrangère, les enquêtes Girard-Stoetzel n'en ont pas moins fixé des catégories d'immigrés et ont attribué des traits spécifiques à des populations amenées à accroître leur présence en France dans les décennies suivantes.

## La genèse du projet scientifique : entre héritage et renouveau d'un agenda de recherche

En germe dans les années 1930 dans les premiers travaux sur l'immigration (Mauco 1932), l'idée d'étudier scientifiquement l'intégration des immigrés commence à se concrétiser dans les années 1940 au sein de la Fondation pour l'étude des problèmes humains, la fondation Carrel. Elle est portée par Louis Chevalier, qui est chargé des questions relatives à l'immigration dans la fondation. Mais dans l'immédiat après-guerre, la direction du projet est assumée par Jean Stoetzel en lieu et place de Louis Chevalier. Ce changement d'attribution du projet

est la conséquence de deux évolutions, l'une interne à l'Ined – l'importance pour Sauvy d'influencer la politique française de population – l'autre externe à l'institut et liée à l'avènement d'une doxa antiraciste sur la scène internationale, notamment à l'Unesco<sup>3</sup>.

*L'héritage : étudier les immigrés, de Carrel à l'Ined*

Les travaux sur les immigrés s'inscrivent dans une tradition d'étude des populations qui remonte aux activités de la fondation Carrel. Deux chercheurs s'en occupaient plus particulièrement : l'anthropologue Robert Gessain et l'historien Louis Chevalier (Drouard 1992 : 233). À la création de l'Ined, les tenants d'une sélection raciale, regroupés autour de Gessain dans la section « Étude des facteurs d'hérédité et de milieu » sont rapidement marginalisés (Girard 1986 : 117 ; Rosental 2003b) : ils réalisent une série d'études sur l'assimilation, en collaboration notamment avec George Mauco, à laquelle il n'est pas donné suite<sup>4</sup>. Dans la période 1945-1950, les questions d'immigration sont principalement traitées par Chevalier. Ainsi, en juillet 1946, il se voit confier par Sauvy une étude sur l'Afrique du Nord qui débouche sur le « Cahier 6 » (Chevalier 1947)<sup>5</sup>. Dans la même période, il est aussi chargé de cours à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) et à l'École nationale d'administration (Ena) sur ces thématiques. Enfin, à partir de 1947, il représente l'Ined dans les réunions de l'Office national d'immigration (ONI) et du Comité interministériel sur l'immigration<sup>6</sup>. Pourtant la charge de mener une étude sur le « pouvoir d'adaptation » des immigrés annoncée dès 1946 par Sauvy échoit finalement à la section de psychosociologie que dirige Stoetzel<sup>7</sup>.

Ce changement est-il le signe d'une rupture importante en termes d'approche scientifique des populations immigrées ? Sauvy a-t-il voulu écarter Chevalier, un ancien de la fondation Carrel, réputé pour son approche biologique des populations<sup>8</sup> ? Plus sûrement, on peut penser que certains articles polémiques de Chevalier desservaient la stratégie de Sauvy de peser sur la politique d'immigration. En effet, après la publication du « Cahier 6 », Chevalier signe un article provocateur intitulé « Bilan d'une immigration » (1950) dans lequel il critique l'absence de sélection des immigrés, dénonce une politique de « laissez-faire » et dresse un tableau sombre de l'avenir de la population française, ce qui entraîne de vives critiques des fonctionnaires en charge du recrutement de la main-d'œuvre et d'autres chercheurs<sup>9</sup>. On peut donc faire l'hypothèse que ses déclarations provocantes soient apparues coûteuses aux yeux du directeur de l'Ined, Alfred Sauvy. Il est également possible que Chevalier se soit lui-même désintéressé de la thématique de l'immigration puisqu'il commence, durant ces années, à réorienter son travail vers le peuplement urbain, notamment à Paris. Quoi qu'il en soit, à partir de 1950, il ne s'occupe plus des questions relatives à l'immigration algérienne. Un autre élément contribue à construire – ou plutôt reconstruire – le projet scientifique : les débats scientifiques internationaux.

## *Le changement de paradigme scientifique*

L'abandon de l'approche raciale est aussi lié aux débats qui animent la scène scientifique internationale et qui s'expriment, à la fin des années 1940, au sein de l'Unesco (Lévi-Strauss 1971; Stoczkowski 2007). Les changements à l'œuvre à l'Unesco ont pu directement influencer la politique de l'Ined en raison des nombreux liens qui unissaient les deux institutions : des liens scientifiques – les chercheurs de l'Ined participaient à des réunions organisées par l'Unesco – mais aussi financiers – l'organisation internationale finançait des publications de l'institut<sup>10</sup>. Ainsi, en juillet 1950, lors d'une réunion de l'Unesco sur « l'assimilation culturelle des immigrants », Sauvy fait remarquer que « les études sur l'assimilation culturelle entrent dans le cadre des recherches auxquelles l'Institut national d'Études démographiques s'intéresse<sup>11</sup> ».

Dans cette période, comme l'a montré Michelle Brattain, « la plupart des scientifiques ont favorisé la diffusion d'une définition de la race plus acceptable politiquement et scientifiquement » (2007 : 1388). Selon la même logique, le directeur de l'Ined a orienté les travaux de son institut dans ce sens, pour réaliser des recherches sur les populations immigrées qui soient fondées sur une définition de la différence entre les populations plus acceptable politiquement. L'attention aux processus d'adaptation dans les travaux de la section de psychosociologie tend à mettre davantage l'accent sur les comportements des individus que sur leurs caractéristiques biologiques et vient, de ce point de vue, utilement justifier une approche culturelle. Alors que celle-ci avait été utilisée uniquement en complément du biologique dans les premières enquêtes menées par Louis Chevalier et Robert Gessain en 1946, elle prend peu à peu l'ascendant à partir de 1950<sup>12</sup>.

Cette réorientation est particulièrement nette lorsque l'on compare le questionnaire principal de l'enquête de 1951 administré auprès d'immigrés italiens et polonais (Girard et Stoetzel 1953 : 179-184) à celui de 1944, réalisé sous la direction de Robert Gessain et Madeleine Doré, qui apparaît comme un brouillon pour l'étude des questions d'adaptation des immigrants (Chevalier *et al.* 1947 : 79-93). D'une part, la troisième section du premier questionnaire sur la « valeur biologique » du migrant qui renseignait notamment sur la teinte de la peau, la forme de la tête, du nez et des lèvres a entièrement disparu dans le second questionnaire. D'autre part, une section nouvelle est apparue à la fin du second questionnaire, qui n'était qu'esquissée dans le premier ; intitulée « opinions et attitudes », elle vise à obtenir l'avis de l'immigré sur son pays d'accueil, notamment sur son employeur, les administrations, la police ou la politique de la France à l'égard des étrangers. Cette partie, qui matérialise l'influence de Stoetzel dans la construction du questionnaire, constitue une innovation par rapport aux travaux antérieurs, traduisant l'idée que l'adaptation peut être mesurée directement dans le questionnaire en interrogeant correctement l'immigré. Plus généralement, ces deux éléments – la suppression de la partie biologique du question-

naire initial et l'ajout d'une partie sur les opinions – montrent comment, concrètement, dans l'élaboration des enquêtes, s'est opérée la transition vers une approche culturelle et psychologique de l'intégration des immigrés.

La genèse des enquêtes Girard-Stoetzel révèle un changement délibéré de projet scientifique : par une équipe différente (de la section historique à la section de psychosociologie), selon des outils différents (insistance sur les opinions à la place des caractéristiques physiques) et pour analyser des phénomènes différents (accent mis sur la thématique de l'adaptation au nouveau milieu au lieu des aptitudes physiologiques des peuples). Au sein de cette reconfiguration, l'étude des Nord-Africains occupe pourtant une place à part.

## Pourquoi mesurer l'intégration ? La question nord-africaine

Les travaux sur les populations nord-africaines font l'objet d'un traitement spécifique. Apparentés aux études coloniales, relevant de l'expertise des « spécialistes des questions arabes » comme le dit Sauvy en 1946<sup>13</sup>, leur ajout dans une enquête sur l'immigration suppose une mise en œuvre différente et justifie le questionnement scientifique sur l'adaptation des populations.

### *« Les dangers d'une immigration continue de Nord-Africains »*

La migration nord-africaine est un effet secondaire de la politique coloniale de la France qui cherche à se maintenir en Algérie : à partir de 1947, les Algériens changent de statut et deviennent citoyens de l'Union française. Dans le langage administratif, ils passent de l'appellation « indigènes » à celle de « Français musulmans d'Algérie ». Cette évolution est considérée comme une récompense à leur participation à la Seconde Guerre mondiale (Weil 2005 : 367). Or, cette mesure a aussi des conséquences en métropole puisqu'ils peuvent désormais circuler librement entre l'Algérie et la France, y travailler légalement, et y bénéficier des droits sociaux et politiques. Les Français musulmans d'Algérie ne disposent pas des pleins droits politiques en Algérie où ils ne peuvent voter que pour élire le deuxième collègue alors qu'ils sont en droit de voter aux élections en métropole (Barros 2003 : 70). D'ailleurs, des Algériens rencontrés dans le cadre des enquêtes rapportent avoir voté aux élections en métropole (Girard et Stoetzel 1954 : 106). Pour l'administration, la population algérienne devient difficile à quantifier : il n'y a aucune trace de ses entrées et sorties dans le pays et les services de recensement reçoivent alors la consigne de distinguer les Français musulmans des Français, pour les recensements de 1954 et 1962 (Simon 2003 : 115).

Sauvy désapprouve l'attribution de la citoyenneté française aux Nord-Africains. Selon lui, ils auraient dû être faits « citoyens d'Empire » pour maintenir la distinction avec les Français. Ainsi, il souligne « [l]es dangers d'une immigration continue de Nord-Africains qui risque de se produire en raison de l'octroi de la

citoyenneté française aux indigènes de l’Afrique du Nord», et il ajoute «[qu’i]l convient que l’INED prenne position et demande aux spécialistes des questions arabes de l’éclairer sur le problème de l’assimilation des Nord-Africains»<sup>14</sup>. La défiance du directeur de l’Ined envers l’arrivée des Nord-Africains donne une idée du contexte dans lequel a été élaboré le projet des enquêtes. Il s’accorde à la situation déjà conflictuelle qui entoure les relations entre Algérie et France et s’exprime en métropole. En introduction du «Cahier 20» (Girard et Stoetzel 1954 : 12), Sauvy évoque les obstacles que peuvent constituer des «agitateurs intransigeants de la population dominée», faisant par là une allusion directe aux mouvements indépendantistes algériens, et à leur influence chez les immigrés en métropole.

En outre, du point de vue du questionnement scientifique, la migration nord-africaine transpose en métropole une question non résolue dans le contexte colonial qui est celle de l’assimilation (Saada 2007). Au cœur du projet colonial et de son ambition civilisatrice, l’assimilation des populations a justifié que soit accordée aux indigènes la nationalité française (senatus-consulte du 14 juillet 1865). Cependant, la conviction de leur différence irréductible, largement imputée à leur confession musulmane et conçue comme un obstacle à leur pleine assimilation, a justifié que cette nationalité soit dénaturée et a notamment privé les sujets coloniaux de la pleine citoyenneté française (Blévis 2003 : 26). Ce qui n’a pu se faire dans les colonies ne peut se réaliser en métropole. La logique habituelle qui veut que la population française soit issue du brassage entre les peuples est compromise, entraînant par là une crispation sur les questions d’adaptation des populations.

### *Le rôle des associations dans la collecte de données sur les Nord-Africains*

Pour étudier la population d’Afrique du Nord, l’Ined n’a pas recours au réseau habituel de migrants éduqués qui jouent le rôle d’intermédiaire entre les communautés de migrants et les chercheurs français<sup>15</sup>. Les chercheurs de l’Ined prennent contact avec l’association Assistance morale et aide aux Nord-Africains (Amana), une organisation caritative privée fondée par le père Jacques Ghys, un prêtre missionnaire, à son retour de Tunisie en 1945. Arabophone et connaisseur de l’islam, il entreprend, avec ce projet d’association, de faire connaître le monde maghrébin aux Français, en particulier les politiques et les acteurs sociaux (Dewitte 2005). L’expérience des colonies fait office de «compétence en affaires musulmanes» (Barros 2006) : l’Amana se construit une réputation d’expertise sur les populations nord-africaines. À partir de 1950, elle édite les *Cahiers nord-africains*, qui sont diffusés chez les travailleurs sociaux et deviennent rapidement une référence pour les fonctionnaires comme pour les décideurs politiques. Mais surtout, en 1946, l’Amana a recueilli des données sur des familles d’Afrique du Nord vivant autour de Paris sur lesquelles se fondent les premiers travaux de l’Ined<sup>16</sup>.

Avec le père Ghys comme spécialiste des «questions arabes» et l’Amana comme centre de ressources sur les populations nord-africaines, c’est tout un

ensemble de savoirs constitués en contexte colonial qui est mobilisé pour la mise en œuvre d'études sur les immigrés venus des colonies. Cela se traduit aussi par l'importance de travaux d'anthropologie sur les Kabyles en Algérie dans la bibliographie utilisée pour préparer l'enquête sur les Nord-Africains<sup>17</sup>. Or, un tel transfert des savoirs explique qu'un certain nombre de pré-supposés provenant des recherches réalisées en Afrique du Nord ait pu influencer les hypothèses des chercheurs qui réalisent les enquêtes en métropole. On peut par exemple citer les analyses formulées dans l'enquête initiale de Louis Chevalier: «Le travailleur nord-africain en France obéit à des préoccupations familiales qui dictent sa conduite dans nos banlieues, comme elles la dictent dans ses djebels» (1947 : 178-179).

Les enquêtes sur l'adaptation des immigrés menées par Jean Stoetzel et Alain Girard reprennent cette approche différenciée de la collecte de données concernant les Nord-Africains par rapport aux immigrés européens. Les enseignants des écoles primaires effectuent des entretiens auprès des Italiens dans la zone rurale du sud-ouest de la France, tandis que des assistants de recherche en contact avec la communauté immigrée réalisent les entretiens pour les Italiens de la région parisienne<sup>18</sup>. En revanche, la difficulté de recueillir des informations sur les populations d'Afrique du Nord justifie qu'il soit de nouveau fait appel aux services d'étude de l'Amana, les *Études sociales nord-africaines* (Esna)<sup>19</sup>. D'autres associations sont sollicitées comme l'Association des travailleurs d'outre-mer (ATOM), basée à Marseille. L'existence d'associations d'accueil des Nord-Africains comme l'Amana ou l'ATOM est à relier au statut spécifique des sujets coloniaux (leur accès aux droits sociaux) et reflète la volonté de l'administration française d'encadrer leur vie en France, voire de la contrôler (Lyons 2006). Par rapport aux étrangers qui peuvent s'adresser au Service social d'aide aux étrangers (SSAE), les sujets coloniaux relèvent d'un réseau d'entraide différent (Chibrac 2005). Ainsi, les données apportées par le SSAE aux enquêtes menées par l'Ined ne concernent que les étrangers, pas les coloniaux (Girard et Stoetzel 1954 : 215-276).

Le fait que l'Ined fasse appel à ces associations d'aide sociale montre le rôle central d'initiatives comme l'Amana ou l'ATOM en interface avec les pouvoirs publics, les immigrés et les chercheurs. Seuls organismes à pouvoir estimer le nombre de sujets coloniaux sur le sol français, ils sont aussi une référence pour l'administration et ont, pour certains, des contacts haut placés aussi bien en France qu'en Algérie<sup>20</sup>. En outre la collaboration n'est pas totalement à sens unique puisqu'en 1950, le bureau du dessin de l'Ined a établi une importante série de graphiques pour la revue de l'Amana<sup>21</sup>. Le croisement entre enquête ethnographique, aide sociale réalisée par des associations confessionnelles d'entraide et encadrement administratif, voire policier, dans l'entreprise de construction d'un savoir sur les Algériens en métropole s'apparente à la production d'études sur les populations maghrébines dans le contexte colonial

(Silverstein 2004 : 38-75). Elle contribue à transférer en métropole des problématiques coloniales, notamment à travers une hiérarchisation des origines. Dans ces enquêtes, l'objectif est d'identifier ce qui a marché pour les uns et pourrait être appliqué aux autres :

«[...] le déroulement actuel des faits nous instruit non seulement sur l'intégration progressive des Polonais et des Italiens dans la vie française, mais sur les facteurs favorables ou défavorables à l'intégration en général et, par suite, sur les moyens de la favoriser ou, tout au moins, d'éviter les conflits possibles de la dualité.»

(Girard et Stoetzel 1954 : 12)

L'identification de facteurs favorables et la mesure de l'intégration est fondée sur une différenciation implicite entre ceux pour qui elle est «rapide» (les Italiens selon Sauvy), ceux pour qui elle est «lente» (les Polonais) et ceux pour qui elle doit être «favorisé[e]» parce qu'il ne peut être tenu pour acquis qu'elle puisse se faire sans aide : les Algériens (*ibid.*). L'enquête sur les Algériens est ainsi tout entière orientée sur cette idée de l'adaptation (*ibid.* : 17-93). Or, la plus grande partie de l'analyse sur les Algériens est réalisée par un chercheur qui ne fait pas partie de l'Ined, Leo Bogart.

#### *Leo Bogart et l'enquête sur les Algériens en région parisienne*<sup>22</sup>

L'arrivée d'un jeune chercheur américain vient utilement compenser le manque de moyens pour étudier la population algérienne. Boursier Fulbright pour l'année 1951-1952, Leo Bogart vient à Paris pour étudier les Nord-Africains selon le même type de problématiques que celles présentes dans les sciences sociales américaines au sujet de la migration des Portoricains<sup>23</sup>. Mais l'orientation de son enquête sur les questions d'intégration est influencée par ses échanges avec Sauvy. Dans ses écrits, Bogart distingue ainsi l'intérêt pour la communauté scientifique américaine d'obtenir «une esquisse générale et descriptive du problème de l'immigration nord-africaine en France», de celui de l'Ined d'identifier «les causes socio-psychologiques qui sont derrière une tendance vers ou contre l'adaptation et l'assimilation», et de son intérêt plus personnel qui est d'étudier la «recréation de l'ordre social chez les Nord-Africains en France, la psychologie sociale de l'exil»<sup>24</sup>.

Diplômé de l'Université de Chicago, Leo Bogart est directement influencé par les travaux de l'école de Chicago, où dominent les thématiques de l'adaptation et de la transplantation des populations immigrées dans un nouvel univers (Grafmeyer et Joseph 2004). Il se renseigne notamment sur les modes de vie en Algérie afin d'analyser dans quelle mesure ils sont reproduits en métropole<sup>25</sup>. Son travail n'est donc pas mandaté par l'Ined et ne semble pas participer aux activités de recherche de l'institut. Son étude se fait indépendamment des autres travaux sur l'adaptation des immigrés. S'il sollicite l'appui scientifique de l'Ined, c'est dans le cadre d'un rapport qu'il réalise pour l'Unesco et dans le but d'obte-

nir des conseils dans l'élaboration de son questionnaire<sup>26</sup>. En contrepartie, la section de psychosociologie bénéficie d'une enquête sur les Algériens qui est finalement publiée dans le « Cahier 20 » sur l'adaptation des immigrés et y occupe une place importante (Girard et Stoetzel 1954)<sup>27</sup>.

Le questionnement scientifique qui guide les enquêtes Girard-Stoetzel repose donc sur une interrogation centrale : comment les immigrés, et en particulier les Algériens, peuvent-ils se mélanger à la population française ? C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la mesure de l'opinion publique française introduite dans les enquêtes ; elle vise à apprécier les conditions de réception des immigrés par la population nationale et justifie qu'il soit fait appel à l'expertise de Stoetzel en matière de sondages d'opinion (Stoetzel 1943 ; Marcel 2002)<sup>28</sup>.

## Quelle mesure ? Indicateurs d'intégration et hiérarchie des objets

Concrètement, les enquêtes réunies par Jean Stoetzel et Alain Girard n'ont pas été réalisées selon le même protocole – que ce soit pour le choix de l'échantillon, celui des enquêteurs, le questionnaire utilisé, ou la méthode d'exploitation (Girard et Stoetzel 1953, 1954). Pour autant, une même logique traverse l'ensemble de ces travaux qui permet de lire les évolutions que nous avons exposées précédemment : réorientation de la problématique d'assimilation vers les éléments culturels ; introduction des Nord-Africains alors qu'ils ne sont pas étrangers ; influence des catégorisations coloniales sur la perception des Nord-Africains. Ces éléments contribuent à forger les premiers indicateurs « d'intégration » des immigrés, avec la volonté d'identifier « les facteurs répulsifs et les facteurs favorables » (Girard et Stoetzel 1953 : 94), et, par là, à construire certains immigrés comme différents.

### *La hiérarchie des objets dans la construction des enquêtes*

Le tableau ci-après résume la construction de chaque partie des enquêtes et met en évidence le statut à part de celle consacrée aux Nord-Africains. Il montre simultanément la faiblesse des moyens pour étudier ces populations et l'importance de la question : malgré leur incapacité à déployer pour les Nord-Africains les mêmes moyens d'enquête que pour les autres, Girard et Stoetzel tiennent à aborder le sujet. De fait, ils maîtrisent encore moins le protocole de l'enquête que pour les autres étrangers. Pour les Italiens, par exemple, les analyses de Manuela Martini et Ronald Hubscher ont mis en évidence le biais introduit par les enquêteurs recrutés par l'Ined – un lien trop fort et excessif avec la communauté italienne pour l'enquêtrice Fernande Mancarelli, une approche stéréotypée pour les instituteurs (Hubscher 2003 ; Martini 2003). Malgré tout, l'analyse des résultats pour les Italiens et les Polonais est réalisée par les chercheurs eux-mêmes, ce qui n'est pas le cas pour les enquêtes sur les Nord-Africains.

## « LES » ENQUÊTES GIRARD ET STOETZEL

Référence	Enquête	Enquêteur(s)	
« Cahier 19 », sources documentaires, chap. I, pp. 127-152.	Enquête par sondage sur les attitudes et le comportement des Français à l'égard des immigrants.	Enquêteurs rémunérés, leur identité n'est pas précisée.	
« Cahier 19 », sources documentaires, chap. II (partie II), pp. 185-315.	Italiens dans l'agglomération parisienne.	Réseau de l'Ined + enquêteurs de l'Ifop . 2 Italiens parmi les 15 enquêteurs. À eux deux ils font un quart des dossiers.	
« Cahier 19 », sources documentaires, chap. II (partie III), pp. 317-378.	Cultivateurs italiens dans le Lot-et-Garonne.	Instituteurs à 80 %	
« Cahier 19 », sources documentaires, chap. II (partie IV), pp. 379-444.	Ouvriers agricoles polonais dans l'Aisne.	25 instituteurs, une assistante sociale et un employé des services agricoles	
« Cahier 19 », sources documentaires, chap. II (partie V), pp. 445-531.	Mineurs polonais dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais.	Instituteurs uniquement	
« Cahier 20 », première partie, chap. I, pp. 17-93.	Les Algériens en France. Adaptation réussie et non réussie.	3 enquêteurs identifiés par le service de la main-d'œuvre de la préfecture de la Seine	
« Cahier 20 », première partie, chap. II (partie I [présentation générale et protocole d'enquête]), pp. 95-116.	Familles algériennes musulmanes dans l'agglomération parisienne : Champigny.	Claude Mothes	
« Cahier 20 », première partie, chap. II (partie II), pp. 116-129.	Familles algériennes musulmanes dans l'agglomération parisienne : Chelles, Gagny et Montfermeil.		
« Cahier 20 », première partie, chap. II (partie III), pp. 129-144.	Familles algériennes musulmanes dans l'agglomération parisienne : Paris et autres communes de banlieue.		
« Cahier 20 », première partie, chap. II (annexe), pp. 145-150.	Annexe.	Aide aux travailleurs d'outre-mer (ATOM)	
« Cahier 20 », deuxième partie, chap. I, pp. 151-182.	Les Italiens dans le département de la Haute-Garonne.	Centre catholique des intellectuels français, section de Toulouse. Une petite dizaine de personnes, dont la liste est fournie p. 153, ont participé au travail. Tous sont professeurs dans le secondaire ou à l'Université.	
« Cahier 20 », deuxième partie, chap. II, pp. 183-214.	Les Polonais dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.	Pas d'enquête	
« Cahier 20 », troisième partie, pp. 215-276	Étude de 4 000 dossiers du service social d'aide aux émigrants.	« l'ensemble des assistantes sociales du SSAE »	

Remarque : l'effectif est en nombre de « familles », ce qui signifie que le chef de ménage a été interrogé sur lui mais aussi sur les autres membres de son ménage, s'il y en a, et une attention particulière a été portée aux

	Auteur(s)	Échantillon	Effectifs
	Alain Girard et Jean Stoetzel	Par sondage : échantillon de la population française de plus de 20 ans et de nationalité française.	2 463
		Entretien oral avec le chef de famille à partir d'un questionnaire ouvert (« document d'enquête »).	190
			113
			129
			94
	Leo Bogart, diplômé de l'Université de Chicago, titulaire d'une bourse Fullbright	Enquêtes orales dans des lieux publics, à partir d'un questionnaire élaboré. Le choix des personnes interrogées est laissé aux enquêteurs.	140
	Claude Mothes	Familles algériennes de Champigny. Visite aux familles et contact avec les services sociaux.	12
		Familles arrivées plus récemment, mêmes modalités d'enquête.	40
		Familles rencontrées lors d'une distribution de vivres par la Commission d'aide aux Nord-Africains dans la métropole.	18
	Aide aux travailleurs d'outre-mer (ATOM)	« Observations portant sur quelques familles nouvellement arrivées en France ». Commentaires sur des familles d'immigrés algériens rédigés par les travailleurs sociaux.	5
	Centre catholique des intellectuels français, section de Toulouse.	Utilisation des données agrégées (notamment du recensement de 1946). Puis envoi d'un courrier comportant un court questionnaire aux instituteurs du département ayant des élèves italiens.	Sans objet
	Alain Girard	Utilise les éléments de précédentes enquêtes de l'Ined et des données administratives (recensement, ministère, etc.). Aucun échantillon propre n'est constitué.	Sans objet
	M <sup>lle</sup> T. Le Lièpvre et M <sup>me</sup> B. de Bousquet (du SSAE)	4 000 dossiers d'aide du SSAE ouverts entre le 1er janvier 1945 et le 30 juin 1950, sélectionnés au hasard. À partir de ces dossiers, une assistante du SSAE remplit un questionnaire qui reconstitue le parcours de l'étranger et sa vie de famille.	3 967

enfants. La seule exception est l'enquête de Bogart qui ne comporte des entretiens qu'avec des individus isolés (uniquement des hommes).

Dès lors, il est possible d'identifier une hiérarchie implicite entre les différentes enquêtes: en haut du tableau, l'opinion des Français sur les étrangers (donc une étude qui porte sur des Français); elle est étudiée sur un échantillon large avec des techniques de sondage élaborées – un échantillon stratifié est notamment constitué et une préenquête test sur quatre-vingt-dix-sept bulletins est réalisée à l'automne 1950<sup>29</sup> – ce qui n'est le cas pour aucune autre partie des enquêtes. Elle est en outre traitée statistiquement puis interprétée par les auteurs eux-mêmes. Au second rang, Italiens et Polonais sont étudiés à partir d'une série de monographies avec des questionnaires remplis par différents types d'interlocuteurs (des instituteurs, des correspondants locaux, etc.), mais dont la synthèse et l'analyse est faite par Jean Stoetzel et Alain Girard. Finalement, au troisième rang se trouve l'étude des Nord-Africains. L'enquête repose essentiellement sur une analyse de l'«adaptation réussie et non réussie» des Algériens en France par Leo Bogart (Girard et Stoetzel 1954 : 17-93). Elle est complétée par une étude sur les ménages nord-africains effectuée par Claude Mothes qui ne travaille pas pour l'Ined<sup>30</sup>.

En quatre mois, Bogart organise les entretiens, dépouille les questionnaires collectés, les analyse et rédige son rapport<sup>31</sup>. Il élabore un questionnaire de cent neuf questions sur le travail, la vie sociale, la vie en Algérie, les raisons du départ, la vie en France, les relations avec les Français et les loisirs<sup>32</sup>. Pour administrer ce questionnaire, il bénéficie du soutien de l'administration française chargée de la main-d'œuvre (l'Inspection du travail et la préfecture de la Seine) qui le met en contact avec trois enquêteurs nord-africains<sup>33</sup>. Il rédige pour eux le texte d'introduction suivant :

«Je dois vous expliquer pourquoi j'ai voulu causer avec vous. Je m'appelle... et je viens de la région de... (Algérie). Avez-vous entendu parler des Nations Unies? Comme vous savez, c'est (il y a) une association de tous les pays du monde qui essaie d'établir la paix et la confiance mutuelle entre les peuples différents. Ils veulent aider les nord-africains [sic] en France, et ils ont demandé que quelques-uns d'entre nous les aident à mieux nous connaître, nous et nos problèmes. Nous allons parler au plus grand nombre possible de nord-africains [sic]. Nous n'allons pas faire note de votre nom parce que nous cherchons surtout la vérité, et nous savons bien qu'il y a des choses que les gens ne veulent pas discuter sans être sûrs que cela ne leur causera pas d'ennuis»

(*Leo Bogart Papers: introduction de l'enquêteur*).

Les enquêteurs choisissent des Nord-Africains dans des cafés ou des centres d'hébergement pour travailleurs gérés par le patronat, ils réalisent des entretiens de plusieurs heures en arabe<sup>34</sup>. Ce mode opératoire, centré sur les lieux publics ou les centres d'hébergement, exclut de facto les femmes. L'aspect famille de la migration nord-africaine échoit donc à Claude Mothes et à l'ATOM. Cependant, sans recours à un questionnaire: le travail de Claude Mothes consiste en des observations sur la tenue du foyer des migrants rencontrés. Quant à la

contribution de l'ATOM, elle est famélique (cinq familles seulement sont concernées) et consiste essentiellement à mettre en valeur le travail de ses intervenants qui avec « peu de choses [rétablissent l'harmonie dont] dépendait le destin d'une famille entière » (Girard et Soetzel 1954 : 146).

La hiérarchie des méthodes d'enquête renvoie à une hiérarchie des objets présente dès la construction du projet scientifique. Elle traduit à la fois la nouveauté de la question des Algériens en France et la différence intrinsèque qu'on leur attribue. Tandis que la partie des enquêtes consacrée aux immigrés européens relève d'un protocole scientifique précis, celle sur les Algériens est superficielle; comme si une esquisse à grands traits suffisait.

### *Les Nord-Africains : fondamentalement différents*

Confronté à la faiblesse de son échantillon, Leo Bogart décide de travailler à l'élaboration de types sociaux (*social types*) afin de déterminer les profils qui sont plus susceptibles de s'adapter avec succès à la vie en métropole<sup>35</sup>. Concentrée sur l'adaptation (ou non) à la société française des immigrés algériens, son analyse évacue les informations qui pourraient renseigner sur la vie des Nord-Africains à cette époque<sup>36</sup>. Les réponses aux questions ouvertes n'ont été consignées que partiellement, mais on remarque que l'enquêteur qui a rencontré des Algériens dans les cafés s'est entretenu plus fréquemment avec des hommes au chômage et ayant une vision négative de la France que celui qui a interrogé des ouvriers dans un centre d'hébergement géré par leur employeur. Dans la description négative de la vie en France, on retrouve ainsi à plusieurs reprises des épisodes discriminatoires sur le lieu de travail ou à l'extérieur, qui auraient pu être utilement mis en perspective au lieu d'être interprétés comme révélateur de l'incapacité à s'adapter<sup>37</sup>. Enfin, les enquêtés évoquent le statut de Français musulman comme un résultat de leur engagement pour la France dans la Seconde Guerre mondiale. Mais le fait qu'ils sont tout de même considérés comme des étrangers, des « Français provisoires » est amèrement ressenti<sup>38</sup>.

Pour traiter ces réponses et répondre au questionnement sur l'adaptation, Bogart distingue deux profils: celui de l'émigré déjà « bien adapté » qui veut devenir Français (« Les émigrés identifient le processus de modernisation à celui de devenir Français ») (Girard et Soetzel 1954 : 89) et celui du migrant qui n'est pas voué à s'installer en France. Sur les cent quarante enquêtés, Bogart identifie uniquement cinquante et un émigrés: les deux tiers des Nord-Africains interrogés sont donc considérés comme inadaptables. Ce résultat contraste fortement avec le reste de l'étude qui ne fournit pas d'évaluation chiffrée de l'inadaptation des autres immigrés. La situation des Nord-Africains est analysée en termes d'intégration « réussie ou non réussie », tandis que l'étude des autres populations immigrées s'attache à décrire des parcours d'intégration (profession, logement, éducation) sans mettre en doute leur capacité d'adaptation en tant que telle. Et, de fait, les éventuels cas d'inadaptation sont systématiquement présentés comme

marginaux ou exceptionnels. Chez les Italiens ou les Polonais, «l'inadaptation de certains immigrants ne les empêche d'ailleurs pas toujours d'être solidement fixés en France» (Girard et Stoetzel 1953 : 371).

Le «Cahier 20» dans son ensemble distingue donc, d'un côté, le Nord-Africain, «peu éduqué, rude et pauvre» (Girard et Stoetzel 1954 : 88), «quittant sa société indigène, fortement traditionnelle, patriarcale, où tout le monde est apparenté, [...] est tout à coup plongé dans la masse urbaine, isolé, sans compagnie féminine, sans les attaches normales du milieu familial» (*ibid.* : 18), dont la vie est structurée par les «mœurs musulmanes» ou les «mœurs islamiques» (*ibid.* : 47) puisque la religion règle leur vie : elle «consiste dans un code et un système de valeur qu'elle fournit pour la conduite quotidienne» (*ibid.* : 90); de l'autre, l'Italien, «une race aux fortes traditions. C'est dire que dans la vie familiale se maintiendront des usages religieux emportés d'Italie : dévotion à Sainte Rita et Saint Antoine, bénédiction des maisons ou du bétail. [...] Ces traditions favorisent une vie morale qui semble en général saine et régulière» (*ibid.* : 180). À l'un, le choc de la modernité, la perte des repères familiaux et traditionnels, notamment religieux, et le passage du village ou douar à la grande ville de la métropole ; à l'autre, les traditions maintenues qui lui permettent d'autant mieux de s'intégrer (la boisson, les rapports avec le curé, «l'acharnement» au travail, un «sens oratoire», etc.).

La conclusion va de soi, même si elle n'est que rarement explicitée : pour le premier, «l'émigré le mieux adapté, qui veut agir comme un Français et être considéré comme tel, doit avoir des motifs fréquents de se sentir gêné par la masse de ses compatriotes, mal instruits, pauvres, ayant l'air étranger, et avec lesquels il est facilement *assimilé* par l'opinion française» (*ibid.* : 90, souligné par nous) tandis que, pour le second, «presque rien, au premier abord, ne distingue [...] l'Italien du Français, qu'il s'agisse de la ville ou de la campagne : on ne saurait parler, comme au <sup>v</sup>e siècle, de deux peuples vivant côte à côte, chacun avec ses mœurs propres. Et d'autant moins qu'aucune apparence physique, sauf pour un œil très exercé, ne permet de déceler l'origine d'un sujet» (*ibid.* : 168). Parmi les Nord-Africains, seule une minorité réduite est parvenue à s'adapter à la vie française et encore celle-ci est-elle plus souvent «assimilée» aux autres Nord-Africains qu'aux Français. À l'inverse Italiens et Français constituent deux «peuples» impossibles à distinguer l'un de l'autre. Surtout, ces deux phrases, relatives aux mœurs des Nord-Africains et des Italiens, résument, en creux, l'ensemble du débat : la différence culturelle – à travers le rapport à la modernité mais aussi la famille, l'hygiène, l'alimentation et surtout la religion – remplace l'apparence physique comme facteur de différenciation de certains immigrés, les Nord-Africains. Cette différence physique, que l'on ne mesure même plus chez les Italiens ou les Polonais, est pourtant évaluée par Bogart puisque, à la fin de son questionnaire, l'enquêteur doit consigner la couleur de la peau et des cheveux ainsi que la forme des lèvres et du nez. Mais il ne parvient pas pour autant à

mettre en évidence de différence selon le « type physique » (*ibid.* : 60-61). Les indicateurs montrent que les coloniaux sont pensés comme différents, par rapport aux Français évidemment, mais aussi, ce qui est encore plus important, par rapport aux autres immigrés.

Cette différence – qui conclut l'étude sur l'adaptation des immigrés – était déjà en germe dans la problématique et la conception des enquêtes : l'arrivée des Algériens, pensée comme un problème car non désirée, est par nature séparée du reste de l'étude et marquée directement par les travaux issus de la colonisation. Imprégnées des préjugés et constructions de la différence importés des études coloniales, les enquêtes Girard-Stoetzel contribuent à fabriquer et fixer l'identité des immigrés algériens.

\* \*  
\*

L'introduction des Algériens dans les études sur les immigrés réunies par Jean Stoetzel et Alain Girard participe d'un projet d'affichage scientifique et d'argumentaire contre la migration des sujets coloniaux. Pressés par la nécessité de rendre compte des « dangers » de leur présence, les chercheurs de l'Ined, sous la houlette d'Alfred Sauvy, ont mis en place un système de collecte de données et se sont appuyés sur des enquêtes qui sont sans comparaison avec les méthodes employées pour les autres groupes d'immigrés. Que le recueil de données sur les Nord-Africains dans cette période ait pu être difficile ne fait pas de doute. Ceci explique d'ailleurs le statut unique des *Études sociales nord-africaines* lancées par l'Amarna. Une revue de littérature de la période montre qu'à part des thèses en droit sur la question du statut des sujets coloniaux, il y a peu d'études qui réalisent un portrait social de ce groupe (Noiriel 1988 : 34-50)<sup>39</sup>. Mais l'hétérogénéité de l'enquête sur les Algériens montre le caractère opportun que cet ajout a pu avoir à un moment où le directeur de l'Ined cherchait à influencer les politiques et limiter la migration en provenance des colonies. Or, la construction d'une problématique sur l'adaptation de ces immigrés a eu un effet à plus long terme et a contribué à fixer des catégories d'immigrés et à tracer une « ligne de couleur » entre immigrés européens et non-européens. Les coloniaux étaient considérés comme des « Français de droit » par les chercheurs<sup>40</sup>, suggérant par là que le droit ne suffisait pas à en faire des Français à part entière (Hajjat 2009). Cette nuance s'accordait bien du reste avec le type de nationalité « dénaturé » qui leur été accordé dans les colonies (Weil 2005 : 352).

Malgré l'actualité du questionnement sur la présence des Algériens au moment de la publication des enquêtes, il est intéressant de constater qu'elles ont en réalité peu d'impact et passent relativement inaperçues dans la communauté scientifique. Aucun des deux livres présentant les résultats de l'enquête n'est mentionné dans une revue spécialisée, que ce soit en français ou en anglais, malgré le soin qu'ont pris les chercheurs de l'Ined à s'insérer dans la communauté

scientifique internationale<sup>41</sup>. Dix ans après la publication des ouvrages, la plupart des études traitant de l'intégration des migrants mentionnent à peine – le plus souvent pas du tout – les travaux de Girard et Stoetzel.

Plus étonnant encore, compte tenu du fait que le flux des Algériens se maintient dans les décennies suivantes, les études sur les immigrés à l'Ined s'interrompent et l'enquête sur les Algériens reste inexplorée. Elle donne bien lieu à un nouveau livre de la série «Travaux et Documents»: le «Cahier 24», intitulé *Les Algériens en France. Étude démographique et sociale* (Ined 1955), mais celui-ci n'apporte que peu d'éléments nouveaux et apparaît, plus encore que la partie des enquêtes consacrés aux Algériens, comme l'agglomération d'éléments disparates: après une première partie sur la situation démographique de l'Afrique du Nord rédigée par Louis Henri, une seconde partie, de l'aveu même des auteurs, «se borne [...] à rassembler et à présenter la documentation statistique publiée» (*ibid.*: 10, «avant-propos»). Finalement la dernière partie est la compilation de différentes monographies de familles algériennes – certaines inédites, d'autres non. Surtout, le «Cahier 24» confirme en tout point les critiques soulevées à l'égard des enquêtes Girard-Stoetzel: réalisé conjointement par les Esna et l'Ined, il démontre la dépendance des chercheurs à l'égard des associations d'aide sociale pour étudier la question nord-africaine, avec les conséquences que l'on a présentées: le discours sur les «problèmes sociaux» des familles algériennes est comparable à celui qui imprègne les enquêtes Girard-Stoetzel. Ceci tend à confirmer également le caractère opportun du travail de Leo Bogart sur les Nord-Africains, puisque, une fois celui-ci reparti aux États-Unis, leur étude s'interrompt<sup>42</sup>.

Plus que la première pierre d'un nouveau projet scientifique sur ce qui est «pour l'INED [...] un sujet constant de réflexion et d'étude» (Sauvy, préface au «Cahier 24», Ined 1955 : 7), l'enquête Girard-Stoetzel restera donc sans suite. Ainsi, les deux auteurs se désintéressent complètement de la question puisque Jean Stoetzel ne travaille plus sur l'immigration tandis qu'Alain Girard ne le fait à nouveau qu'à la fin des années 1970, de façon extrêmement ponctuelle. Dix ans après la publication des enquêtes, une brève note non signée dans *Population* (Ined 1965) présente l'immigration comme l'un des sujets les plus importants de l'Ined. Mais elle reconnaît également qu'il s'est produit un «ralentissement» dans les travaux sur l'immigration pendant les années 1950. Selon l'auteur (probablement Sauvy), cette évolution est due à deux raisons. Premièrement, le chercheur responsable de la chronique de l'immigration dans *Population*, Xavier Lannes, a quitté l'institut<sup>43</sup>. Deuxièmement, «le problème de l'adaptation des étrangers devenait de moins en moins préoccupant, en raison de l'absorption satisfaisante de la vague d'avant la guerre et de la faiblesse relative de la seconde vague, après 1945» (*ibid.*: 687). Cette phrase résonne comme une justification a posteriori plutôt que comme une explication convaincante.

D'autres raisons peuvent être avancées pour expliquer que la question de l'immigration ait été abandonnée par l'Ined: l'échec de Sauvy à influencer la poli-

tique française d'immigration; l'augmentation de la fécondité et le développement de l'économie, qui ont modifié les préoccupations des démographes comme des politiques. Plus généralement, la guerre d'Algérie et la décolonisation ont changé l'appréhension des Nord-Africains et des autres immigrés des nations nouvellement indépendantes. Considérés comme immigrés temporaires, la question de leur intégration ne s'est plus posée puisqu'ils devaient « rentrer chez eux ». Ce n'est qu'avec l'arrêt de l'immigration économique et le recours au regroupement familial, puis l'arrivée d'une seconde génération, que leur stabilisation dans la société française a été actée et la question de l'intégration s'est trouvée à nouveau posée; elle a alors été formulée à partir des catégories de pensée forgées dans les années 1950, dernier moment où l'on s'était intéressé à leur immigration.

## Ouvrages cités

- BARROS (DE), Françoise. 2003. « Les municipalités face aux Algériens : méconnaissances et usages des catégories coloniales en métropole avant et après la Seconde Guerre mondiale », *Genèses*, n° 53 : 69-92.
- 2006. « Contours d'un réseau administratif "algérien" et construction d'une compétence en "affaires musulmanes". Les conseillers techniques pour les affaires musulmanes en métropole (1952-1965) », *Politix*, n° 76 : 97-117.
- BLÉVIS, Laure. 2003. « La citoyenneté française au miroir de la colonisation : étude des demandes de naturalisation des "sujets français" en Algérie coloniale », *Genèses*, n° 53 : 25-47.
- BRATTAIN, Michelle. 2007. « Race, Racism, and Antiracism: UNESCO and the Politics of Presenting Science to the Postwar Public », *American Historical Review*, vol. 112, n° 5 : 1386-1413.
- CHEVALIER, Louis. 1947. *Le problème démographique nord-africain*. Paris, Puf (Travaux et documents. Institut national d'études démographiques. « Cahier 6 »).
- 1950. « Bilan d'une immigration », *Population*, vol. 5, n° 1 : 129-140.
- et al. (éd.). 1947. *Documents sur l'immigration*. Paris, Puf (Travaux et documents. Institut national d'études démographiques. « Cahier 2 »).
- CHIBRAC, Lucienne. 2005. *Les pionnières du travail social auprès des étrangers. Le service social d'aide aux émigrants, des origines à la Libération*. Rennes, École nationale de la santé publique (Politiques et interventions sociales).
- DEWITTE, Philippe. 2005. « 1950-2000, des Cahiers Nord-Africains à Hommes et Migrations », *Hommes et migrations*, n° 1257 : 62-68.
- DROUARD, Alain. 1992. *Une inconnue des sciences sociales, la Fondation Alexis Carrel, 1941-1945*. Paris, MSH.
- GENÈSES. 2003. N° 53, « Sujets d'Empire ».
- GIRARD, Alain. 1986. *L'Institut national d'études démographiques : histoire et développement*. Paris, Ined.
- et Jean STOETZEL. 1953. *Français et immigrés. L'attitude française, l'adaptation des Italiens et des Polonais*. Paris, Puf (Travaux et documents. Institut national des études démographiques. « Cahier 19 »).
- 1954. *Français et immigrés. Nouveaux documents sur l'adaptation, Algériens, Italiens, Polonais, le service social d'aide aux émigrants*. Paris, Puf (Travaux et documents. Institut national des études démographiques. « Cahier 20 »).
- GRAFMEYER, Yves et Isaac JOSEPH (éd.). 2004 [1979]. *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Flammarion (Champs), (1<sup>re</sup> éd., Paris, Champ urbain).

- HAJJAT, Abdellali. 2009. « Assimilation et naturalisation. Socio-histoire d'une injonction d'État », thèse nouveau régime de sciences sociales, École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- HUBSCHER, Ronald. 2003. « 1951, une enquête sur les immigrés : la réalité biaisée ? », in Marie-Claude Blanc-Chaléard (éd.), *Les Italiens en France depuis 1945*. Rennes, Pur (Histoire) : 191-204.
- INED (éd.). 1955. *Les Algériens en France. Étude démographique et sociale*. Paris, Puf (Travaux et documents. Institut national d'études démographiques. « Cahier 24 »).
- 1965. « L'immigration étrangère en France. Nouveau plan de recherches », *Population*, vol. 20, n° 4, « Notes et documents » : 687-688.
- LÉVI-STRAUSS, Claude. 1971. « Race et culture », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 23, n° 4 : 647-666.
- LIAUZU, Claude. 1999. *La société française face au racisme, de la Révolution à nos jours*. Bruxelles, Complexe (Questions à l'histoire).
- LYONS, Amelia H. 2006. « The Civilizing Mission in the Metropole », *Geschichte und Gesellschaft*, vol. 32, n° 4 : 560-582.
- MARCEL, Jean-Christophe. 2002. « Le premier sondage d'opinion », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 6 : 145-153.
- MARTINI, Manuela. 2003. « Carrières ouvrières dans le bâtiment : la mobilité professionnelle des immigrés italiens à l'aune des enquêtes de l'INED des années 1950 », in Marie-Claude Blanc-Chaléard (éd.), *Les Italiens en France depuis 1945*. Rennes, Pur (Histoire) : 113-129.
- MAUCO, George. 1932. *Les Étrangers en France, leur rôle dans l'activité économique*. Paris, Armand Colin.
- MICHEL, Andrée. 1956. *Les travailleurs algériens en France*. Paris, CNRS (Travaux du Centre d'études sociologiques).
- NOIRIEL, Gérard. 1988. *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Seuil (L'univers historique).
- POLITIX. 2006. N° 76, « La colonie rapatriée ».
- ROSENTAL, Paul-André. 2003a. *L'intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France, 1930-1960*. Paris, O. Jacob.
- 2003b. « Le premier monde de la recherche : la gestion du personnel dans l'Ined d'Alfred Sauvy (1945-1962) », *Genèses*, n° 51 : 128-146.
- et Isabelle COUZON. 2001. « Le Paris dangereux de Louis Chevalier : un projet d'histoire utile. "Classes laborieuses et classes dangereuses" (1958) », in Bernard Lepetit et Christian Topalov (éd.), *La ville des sciences sociales*. Paris, Belin (Modernités) : 191-226.
- RYGIEL, Philippe. 2001. *Destins immigrés. Cher 1920-1980 : trajectoires d'immigrés en Europe*. Besançon, Presses universitaires franc-comtoises (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté).
- SAADA, Emmanuelle. 2007. *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*. Paris, La Découverte (L'espace de l'histoire).
- SILVERSTEIN, Paul A. 2004. *Algeria in France. Transpolitics, Race and Nation*. Bloomington, Indiana University Press (New anthropologies of Europe).
- SIMON, Patrick. 2003. « Les sciences sociales françaises face aux catégories ethniques et raciales », *Annales de démographie historique*, vol. 1 : 111-130.
- SPIRE, Alexis. 2005. *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France, 1945-1975*. Paris, Grasset.
- STOCZKOWSKI, Wiktor. 2007. « Racisme, antiracisme et cosmologie lévi-straussienne. Un essai d'anthropologie réflexive », *L'Homme*, n° 182 : 7-52.
- STOETZEL, Jean. 1943. *Théorie des opinions*. Paris, Puf (Bibliothèque de philosophie contemporaine).
- VIET, Vincent. 1998. *La France immigrée. Construction d'une politique 1914-1997*. Paris, Fayard.
- WEIL, Patrick. 2005 [2002]. *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*. Paris, Gallimard (Folio-histoire), (1<sup>re</sup> éd., Paris, Grasset).

## Notes

\* Nous sommes extrêmement reconnaissants à Patrick Simon de nous avoir suggéré l'objet de cet article; ainsi qu'à Linda Amiri qui a dépouillé avec rigueur les archives de l'Ined. Une version antérieure de ce travail a bénéficié des lectures critiques de Jérôme Bourdieu, Paul-André Rosental et Patrick Simon, que nous remercions vivement. Les erreurs et omissions restent de notre entière responsabilité.

1. Ronald Hubscher et Manuela Martini réalisent une analyse critique de la collecte des données mais exclusivement sur la partie des enquêtes qui concerne la population italienne.
2. Une présentation détaillée des différentes enquêtes, leurs auteurs, méthodes, protocoles et échantillons, figure dans le tableau pp. 102-103.
3. Les enquêtes sont présentées comme ayant été réalisées « à la demande » de l'Unesco (United Nations Educational Scientific and Cultural Organization) (Girard et Stoetzel 1953 : 171).
4. Archives Ined, A-3117, P.V. de février 1946.
5. Archives Ined, A-3161, comptes rendus de réunions des chefs de service de l'Ined. Le cours sur « le problème français de l'immigration » se trouve aux archives de l'Ined, côté A-3240, de même que de nombreux mémoires d'étudiants de Chevalier à l'École nationale d'administration (Ena) qui portent sur ces questions. Entre autres, A-3358, « Le problème de l'enseignement féminin musulman en Algérie » par Michel Combal, promotion Jean Giraudoux (1952) ou A-3463: « L'Algérie devant les conséquences de son émigration » par Gilbert Marc, promotion Albert Thomas (1955).
6. Archives Ined, A-3252, P.V. d'octobre 1947.
7. Les comptes rendus de réunions scientifiques de l'Ined montrent que Louis Chevalier avait initialement été pressenti pour mener une enquête sur l'assimilation des Nord-Africains (Archives Ined, A-3162; A-3252; A-3296). Ce retrait se traduit également sur le plan institutionnel puisqu'à partir de 1950, Alain Girard remplace Louis Chevalier aux réunions du Comité d'information sur la main-d'œuvre étrangère du ministère du Travail (Archives Ined, A-3306, P.V. de novembre 1949).
8. En fait, Louis Chevalier avait, et a toujours eu une position ambiguë sur les questions de races, de groupes ethniques et sur la « psychologie des peuples » (Rosental et Couzon 2001).
9. Dans une lettre à Alfred Sauvy, Alfred Roser dénonce le manque de pragmatisme de Chevalier

pour un pays qui a besoin de main-d'œuvre, lettre du 4 juillet 1950. Centre des archives contemporaines (CAC) 770 623, art. 69. Cité dans (Viet 1998 : 157). En 1949, Louis Chevalier prévient ses collègues de son intention d'écrire au journal *Le Monde* pour répondre à une attaque de son travail par l'historien Maurice Vaussard. Archives Ined, A-3306, P.V. Janvier 1949.

10. CAC, UIESP (Union internationale pour l'étude scientifique de la population) versement 197-0505 article 57, budget 1950.
11. Archives Unesco, UNESCO/SS/TAIU/Conf.2., p. 6.
12. Archives Ined, A-3162, P.V. de juillet 1946.
13. Archives Ined, A-3118, P.V. de la réunion du 4 avril 1946.
14. *Ibid.*
15. Ainsi, Manuella Martini souligne à la fois le rôle déterminant de Fernande Mancarelli qui a réalisé les entretiens des Italiens à Paris et son lien fort et excessif avec cette communauté (Martini 2003).
16. L'association est évoquée pour la première fois par Chevalier en novembre 1946 puis un assistant de recherche est recruté pour travailler sur les données qu'elle possède (Archives Ined, A-3161, PV du 28 novembre 1946 et A-3162, PV de décembre 1946).
17. Voir: Special Collection Library, Duke University, Durham: Leo Bogart Papers, 1912-2005, box 14. « Les Algériens en France », Background material, 1951; Leo Bogart Papers dans l'article et les notes suivantes.
18. Sur cette tradition empruntée à Pierre Vidal de la Blache de l'enquête de terrain, voir Noiriel (1988 : 38).
19. On remarque par exemple la mention d'un rendez-vous pris avec le père Ghys par Bogart, auteur de l'enquête sur les Nord-Africains dans le « Cahier 20 » (Leo Bogart Papers, Background material, 1951).
20. D'après ses notes, c'est aux Pères Blancs que Bogart demande le nom d'un personnage de l'entourage du gouverneur général d'Algérie, puis écrit à l'issue de son rendez-vous: « Monsieur Graeve, directeur du cabinet civile [sic] du gouverneur ».
21. Archives Ined, A-3353, P.V. de juin 1950.
22. Cette partie repose en grande partie sur les archives de Bogart qui sont déposées à la bibliothèque de l'université Duke aux États-Unis et que

nous avons pu consulter, notamment sur la boîte 14. L'inventaire de ces archives est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://library.duke.edu/digitalcollections/rbmscl/bogartleo/inv/> (consulté le 15 février 2011).

23. Leo Bogart Papers : typed documents, possible Fulbright application, untitled, undated (Documents dactylographiés, probablement candidature Fulbright, sans intitulé, sans date).

24. *Ibid.*

225. Leo Bogart Papers : handwritten notes, « Degree to which previous culture patterns are discarded and new ones replace them » (Notes manuscrites, « Dans quelle mesure les modes culturels antérieurs sont abandonnés et remplacés par des nouveaux »).

26. Leo Bogart Papers : lettre de Leo Bogart à Alfred Sauvy, 2 avril 1952.

27. L'importance de l'enquête se traduit très concrètement dans l'introduction de Sauvy qui décrit longuement les travaux de Bogart, qui posent des « questions importantes à suivre de très près », avant d'évoquer en trois lignes le rapport de Mothes.

28. Dès 1946, le D<sup>r</sup> Gessain avait suggéré que Jean Stoetzel travaille sur les sondages d'opinion pour compléter ses propres analyses sur l'assimilation (Archives Ined, A-3118, P.V. du 16 mai 1946).

29. Archives Ined, A-3353, P.V. de décembre 1950.

30. CAC 20000061 article 11 : 1952, décision n° 497, tableau du personnel de l'institut en janvier 1952.

31. Le courrier qui donne le nom des trois enquêteurs nord-africains est daté du 15 mars 1952, la lettre à Sauvy du 2 avril, et l'étude est achevée en juillet de la même année. Par comparaison, l'enquête sur les familles italiennes et polonaises, qui composent le « Cahier 19 », « s'est déroulée sur une période d'un peu plus d'un an, de février 1951 à avril 1952 » (Girard et Stoetzel 1953 : 155).

32. Leo Bogart Papers : Survey questions (Questionnaire).

33. Leo Bogart Papers : « lettre du directeur adjoint chargé de la sous-direction des Établissements hospitaliers et charitables de la Préfecture de la Seine à Leo Boghart [sic] », le 15 mars 1952.

34. Une lettre du chef de service du contrôle social de la main-d'œuvre recommandant Leo Bogart au Secrétaire général du groupement des industriels de la région parisienne pour lui permettre de « visiter les centres d'hébergement » atteste de cette stratégie pour entrer en contact avec les enquêtés (Leo Bogart Papers : lettre du 1<sup>er</sup> avril 1952).

35. Leo Bogart Papers : handwritten notes, « Sampling problem : impossibility of having a scientific sample – need for selecting key situation and studying those ? small samples of homogenous [items] using whatever means are available » (Notes manuscrites, « Problème d'échantillonnage : impossible d'obtenir un échantillon scientifique – nécessité de sélectionner des situations clés et de les étudier ? petits échantillons de [objets] homogènes obtenus par n'importe quels moyens »).

36. Leo Bogart Papers : handwritten notes, « Object : to understand better the adjustment of Algerian immigrants into met. France. Examine factors individual and social, connected with more or less incomplete adjustment » (Notes manuscrites, « Objectif : mieux comprendre l'adaptation des immigrés algériens en France met. Examiner les facteurs individuels et sociaux liés à une adaptation plus ou moins incomplète »).

37. Leo Bogart Papers : Survey answers (Réponses au questionnaire).

38. Leo Bogart Papers : Survey answers : « Ils nous mettent sur nos cartes d'identité F. M. qui veut dire Français Musulman, donc Français provisoire » (p. 5) ; « Je ne puis me considérer comme Français alors que je sens que l'on n'a besoin de moi que pour faire la guerre » (p. 6) ; « On préfère faire travailler un étranger qui était l'ennemi d'hier qu'un Algérien qui a pourtant versé son sang pour la France » (p. 30).

39. À l'exception du travail, légèrement postérieur, d'Andrée Michel (1956).

40. « Nous nous trouvons aujourd'hui liés à des hommes, devenus Français de droit, mais qui offrent vainement leurs bras et leur force de travail. » (Ined 1955 : 166).

41. Analyse des comptes rendus de lecture des deux ouvrages tirés de l'enquête, « Cahier 19 » et « Cahier 20 », dans les principaux journaux en anglais et en français des disciplines concernées jusqu'en 1965 : démographie (*Population Studies*, *Population Index*, etc.), sociologie (*British Journal of Sociology*, *American Journal of Sociology*, etc.), revues spécialisées (par exemple, bulletin de l'Unesco). Très peu de, voire aucune, traces de l'enquête n'ont pu être trouvées, uniquement référencée dans le *Bulletin international des sciences sociales* et la *Revue française des sciences politiques*.

42. À son retour aux États-Unis, Leo Bogart devient un spécialiste des médias et abandonne la thématique de l'immigration. Il décède en 2005 à New York.